Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 43 (1935)

Heft: 3

Artikel: Max Huber, président du Comité international de la Croix-Rouge

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-973184

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Max Huber, président du Comité international de la Croix-Rouge.

M. Paul Des Gouttes, vice-président du C. I. C. R., a consacré quelques lignes à M. Max Huber dans une plaquette commémorative publiée à l'occasion du soixantième anniversaire de M. le professeur *Max Huber* de Zurich. Nous sommes heureux de reproduire ici cet article et de nous joindre ainsi aux hommages adressés au successeur de Gustave Moynier et de Gustave Ador, premier et second président du Comité de Genève. *Réd.*

Entré au Comité international de la Croix-Rouge en 1923 à l'âge de 49 ans, M. Max Huber en est le distingué président depuis 1928.

A la mort de Gustave Ador, en mars 1928, tous les regards se tournèrent vers lui. La valeur incontestée de sa haute personnalité morale, sa formation juridique internationale, la notoriété qui entourait déjà son nom, plus encore, l'idéal de vie qui était le sien et la spiritualité de ses aspirations le désignaient sans réserve à tous les suffrages. Il accepta. La tâche était grande; la succession était lourde. Mais les membres du C. I. C.-R., appelés à élire un président, savaient que Max Huber serait digne de ses grands prédécesseurs.

Et ils ne se sont pas trompés. Mieux peut-être que les deux précédents, ses études et ses travaux antérieurs, sa qualité de jurisconsulte international l'avaient préparé à cette tâche; en dernier lieu, ses fonctions de juge à la Cour permanente de Justice internationale à La Haye, qu'il présida pendant trois ans (il en faisait encore partie lors de sa nomination), et la manière dont il les avait remplies, le qualifiaient admirablement pour relever le manteau.

Mais il s'agit ici d'un vivant, et la plume ne s'avance qu'avec réserve et tremblement, surtout quand on sait, pour en avoir fait à maintes reprises l'expérience, combien sa distinction naturelle et la noblesse de son âme ont en horreur le panégyrique, la glorification humaine, voire l'expression d'une reconnaissance mesurée et d'un juste tribut d'admiration.

Bien des lignes ci-dessus, concernant les deux premiers présidents, pourraient s'appliquer tout aussi bien au troisième. C'est la même conception supérieure de la haute mission de la Croix-Rouge, qui doit rester sans tache. C'est la même recherche ardente de l'amélioration des conditions humaines, spécialement du sort des blessés, des malades et des prisonniers de guerre; c'est la même préoccupation constante de faire accomplir à la belle institution qu'il dirige toute sa tâche, mais rien que sa tâche propre. Il a d'ailleurs lui-même admirablement défini cette mission, et, comme ses prédécesseurs, il consacre toutes ses forces à la réaliser.

Sous sa direction compétente le C. I. C.-R. suit le même chemin, qui, comme un sentier de montagne, longe la vallée dans les hauteurs; on y perçoit nettement le bruit de la plaine et les ondes mugissantes du torrent qui coule tumultueusement plus bas, mais l'on demeure au-dessus, plus près de la sérénité des sommets et de la paix d'en haut. Et l'unité et la continuité de l'œuvre sont ainsi assurées.

Comme ses prédécesseurs aussi, malgré les honneurs, malgré la notoriété justifiée et la considération unanime qui s'attachent à leurs noms, comme les deux premiers présidents, M. Max Huber a su rester humble. Cette humilité se manifeste entre autres par son extrême défé-

rence devant l'opinion de ses collègues, alors qu'au C. I. C.-R. il n'est personne qui ait en droit international les compétences qui sont les siennes. Et là aussi il y a communauté de conception et d'attitude.

M. Max Huber est un penseur et un écrivain. En cela il rejoint Gustave Moynier. Il a déjà publié dans la *Revue internationale de la Croix-Rouge* *) des études fortement pensées; et ses discours, d'une haute tenue et toujours animés d'un souffle large, ont donné la marque de sa valeur. En cela, il rappelle Gustave Ador.

Enfin — car volontairement nous ne voulons pas en dire plus, bien que cela ne soit pas difficile —, le président actuel est animé de la même foi et des mêmes convictions chrétiennes. Lui non plus ne craint point de les manifester, et, mieux encore, d'en assurer l'expression dans sa vie. Et là encore réside une unité puissante et indestructible: il y puise comme ses devanciers, une force magnifique et supérieure pour la conduite suprême des destinées de l'œuvre. Avec lui comme avec les autres, on est en pleine sécurité. On sait que tous les droits de la conscience seront observés, qu'aucune compromission ne sera consentie, qu'aucune considération étrangère ne sera écoutée, que le but restera le même, élevé, intangible et lumineux.

Et s'il nous était permis de condenser en un mot la belle unité d'aspiration qui se dégage — insuffisamment sans doute — de ce trop bref et pâle aperçu de la présidence de l'œuvre internationale de la Croix-Rouge, de sa fondation à nos jours, nous voudrions le faire en répétant cette parole éternelle, à la fois d'inspiration divine et de réalisation humaine, où s'exprime l'esprit de bienveillance et d'amour de la Croix-Rouge: «Paix sur la terre parmi les hommes de bonne volonté.»

*) Voir notamment *La Croix-Rouge comme facteur de rapprochement entre les peuples*, Revue, 12e année, 1930, p. 830. *Extension et délimitation de la Croix-Rouge*, Revue, 14e année, 1932, p. 1007.

Professor Georg Werner †

gewesener Vizepräsident des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz in Genf.

Vor wenigen Tagen starb in Genf nach längerem, schwerem Leiden der Vizepräsident des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz, Professor Georg Werner, im Alter von 55 Jahren. Der Verstorbene war ein hervorragender Rechtsgelehrter und hat als solcher eine glänzende Laufbahn hinter sich, während derer er zunächst ordentlicher Professor, dann Prorektor der Juristischen Fakultät und schliesslich (1924—1926) Rektor der Universität Genf wurde. Seine zahlreichen andern Aemter hier anzuführen, mangelt uns leider der Raum. Während des letzten Kriegsjahres war Professor Werner Generalsekretär der Kriegsgefangenen-Agentur des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz in Genf, dessen Vizepräsident er 1928 wurde. Seit 1933 hatte Professor Werner u. a. die Präsidentschaft des Internationalen Nansenamtes in Genf übernommen. Die glänzenden Gaben des Verstorbenen und sein tiefes Interesse für alle Fragen der dienenden Nächstenliebe machten aus ihm eine